Groupe hospitalier
Paris Saint-Joseph
Institut de Formation en Soins Infirmiers

Procédure évaluation du stage	**IFSI/**
Emetteur : IFSI	**Nombre de pages** **Date de création : 14-06-10** **MAJ :**
Rédigée par : S Saint Germain	Signature : SSG
Validée par : I Bouyssou	Signature : IBou
Approuvée par :	Signature :

PRINCIPES

L'étudiant est considéré comme compétent lorsqu'il peut agir en autonomie et rendre compte de son action, attestant du transfert possible dans d'autres situations. Les compétences acquises par la formation correspondent au niveau du débutant dans le métier.

L'évaluation du stage est un processus continu qui débute par la formulation des objectifs de stage par l'étudiant en fonction de ses acquis antérieurs, jusqu'au bilan de stage, c'est à dire ce qu'il a acquis au cours de ce stage.

OBJECTIFS DE STAGE

15 jours avant le stage, au cours d'un entretien, le tuteur aide l'étudiant à formuler des objectifs de stage et les valide après avoir présenté les ressources du service et pris connaissance de son parcours antérieur.
Vérifier régulièrement l'atteinte de ces objectifs au cours du stage (cf plus loin bilan intermédiaire).
Les professionnels de proximité prennent connaissance de ces objectifs, mettent en œuvre les moyens qui permettront à l'étudiant de les atteindre et vérifient si celui-ci utilise les ressources du service et les siennes propres tout au long du stage.

Documents associés

- Référentiel de formation 31-07-09
- Annexe VI : port folio
- Modalités de remplissage du port Folio (DRASSIF oct 2009)
- Support d'évaluation intermédiaire en stage (DRASSIF oct 2009)
- procédure de mise en stage IFSI PSJ
- guide pour les professionnels des terrains de stage accueillant des ESI programme 2009

1. EVALUATION OU BILAN INTERMÉDIAIRE

Finalité :

Permet de vérifier l'atteinte des objectifs de l'étudiant (personnels et institutionnels).

- Si non atteints : les réajuster en analysant pourquoi ils n'ont pu être atteints.
- Si atteints : en formuler de nouveaux selon une progression croissante et individualisée en fonction du parcours antérieur de l'étudiant.

Permet d'évaluer la capacité de l'étudiant à construire sa compétence.
Il est le support de l'évaluation finale : il permet de renseigner les différents documents à l'issue du stage (cf plus loin évaluation finale) à partir d'une traçabilité continue et fiable et en obtenant un gain de temps.

Modalités :

Il est préconisé d'en effectuer deux ou trois (voire plus) au cours d'un stage de 10 semaines (durée la plus courante du stage dans la formation).
Il est effectué par le tuteur en présence ou non des professionnels de proximité. En tous les cas après avoir fait le bilan avec eux de la progression de l'étudiant.

L'outil proposé : « graphiques Radar ou Rosaces » :

- support du bilan remis à chaque étudiant avant départ en stage, à remettre au tuteur le 1°jour avec les autres documents
- utiliser de préférence une couleur différente pour chaque évaluation intermédiaire.
- dater chaque évaluation intermédiaire.

Il est possible d'utiliser d'autre modes de bilan ou évaluation intermédiaire :

- photocopie du parcours des acquisitions de compétence de l'étudiant (ce que l'on appelle couramment le Porfolio)
- photocopie de la feuille d'acquisition des compétences,
- outil créé par le service, etc.

Si l'outil « évaluation intermédiaire » n'est pas renseigné par l'équipe, il sera demandé à l'étudiant de faire sa propre autoévaluation à partir de cet outil.

2. ÉVALUATION FINALE DU STAGE

- **Feuille d'acquisition des compétences**
- **Feuille bilan de stage**

Ces deux documents sont remplis à l'issue du stage <u>par le tuteur</u> au cours d'un entretien avec l'étudiant.

En respectant les consignes suivantes :

- Remplir les documents au stylo bille
- <u>Cocher</u> « non pratiqué » si le critère est non évaluable
- <u>Remplir</u> dans le port folio toutes les cases des critères de la compétence
- <u>N'inscrire</u> aucune croix entre les cases
- <u>N'inscrire</u> aucune rature ni aucune trace de correcteur sur le portfolio, ni sur les feuilles d'acquisition des compétences et de bilan de stage (en cas d'erreur raturer et signer au regard de la rature)

- **Acquisition des critères** :

  - pour qu'un critère soit coché « acquis », tous les indicateurs doivent être acquis.

- Si un seul indicateur est considéré comme non acquis, le critère sera noté « non acquis ».
- Dans tous les autres cas, le critère est « à améliorer » (par exemple : un indicateur acquis et deux à améliorer *ou* deux indicateurs acquis et un à améliorer *ou* un ou plusieurs indicateurs non pratiqués).

- Dans le même temps, l'étudiant remplit **son port folio (parcours : acquisition des compétences)**
- la feuille d'acquisition des compétences et le port folio doivent être rigoureusement identiques
- le bilan de stage et **le parcours de l'étudiant : actes, activités et techniques de soins** du port folio doivent être également identiques.

Certaines compétences doivent être validées au plus tard dans des stages précis ; exemple la compétence 3 au stage 2
Toutefois toutes les compétences peuvent être évaluées et validées au cours de tous les stages dès lors que le stage en a les ressources et que l'étudiant ets mis en situation

Un critère de compétence acquis dans un stage **peut,** dans un stage suivant, être considéré comme **non acquis** (les contextes, les situations de soins sont différentes…).
En cas de difficulté, le tuteur le signifiera sur le port folio (bilan de stage) , sur la feuille de bilan de stage et rédigera si besoin un rapport . Il la signalera au cadre formateur référent de stage et la question sera présentée à la commission d'attribution des crédits qui statuera sur la remise en cause de la validation de cette compétence.

3. SYNTHÈSE DU STAGE

Au retour du stage, l'étudiant remet au cadre formateur référent de son suivi pédagogique les différents documents :

- La feuille d'acquisition des compétences
- La feuille bilan de stage
- La feuille de bilan intermédiaire
- Son portfolio dans lequel se trouve son parcours d'acquisition des compétences et deux analyses de pratiques qu'il a rédigées.

A partir de ces documents, , celui-ci renseigne la feuille du dossier d'évaluation « Synthèse de stage » et propose à la commission d'attribution des crédits **l'attribution des crédits** correspondant au stage ***ou*** un **réajustement du parcours** de l'étudiant**.**